

Recensement de la population à Fleurance



Recensement de la population à Fleurance

COMMUNIQUÉ DE PRESSE de la Mairie de Fleurance

Les réponses sont strictement confidentielles et seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes. Afin d'anticiper la démarche, les habitants pourront aussi se recenser par Internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.